

# **Compte-rendu du conseil municipal**

## **- réunion du Vendredi 18 septembre 2020 à 18h30**

-----

Convocation du 14 Septembre 2020

Secrétaire de séance : Aymeric Poirier.

Absents excusés : Philippe Courdille, Vanessa Meyrand.

Ouverture de la séance à 18h30.

### **-Projet territorial :**

Présenté par Alain Ferran, agriculteur biologique en biodynamie dont l'exploitation est installée sur notre commune ainsi que sur celle de Gornac.

Ce dernier nous explique que l'union européenne a fait le constat qu'elle finançait beaucoup de projets qui malheureusement n'aboutissaient pas. Une nouvelle stratégie se dessine donc : Financer des projets déjà existants, pour les aider à réussir.

L'opportunité serait donc de rejoindre la commune de Gornac ainsi que les associations (les agités du local) pour Gornac, et (parfum nature) pour Saint-Pierre de Bat dans un projet ouvrant des possibilités de financements de différents acteurs, dont l'union européenne et ayant pour objectif de développer localement, l'emploi, l'agriculture à taille humaine, les circuits courts, l'écotourisme. Également de protéger notre faune et notre flore, notamment nos insectes pollinisateurs, mais aussi aménager nos paysages, tout en valorisant et en dynamisant nos communes, grâce à leurs atouts.

L'un des atouts majeurs de notre commune étant sans conteste son lavoir et sa source, le conseil municipal décide d'adhérer au projet en proposant de faire une étude d'aménagement autour du lavoir, sur le thème de l'eau, ainsi qu'une démarche de sensibilisation auprès des riverains du ruisseau afin de préserver son environnement. La poursuite de ce projet sera bien entendu conditionnelle au niveau de financement qui nous sera proposé. Il sera également intégré à une réflexion globale sur l'aménagement et le devenir de notre commune et du cadre de vie ses habitants. Sont d'ores et déjà posées les questions suivantes :

Aymeric Poirier soulève le problème du risque de vandalisme sur ce type d'installation. Jean-Paul Leredu signale également que le site du lavoir est sujet aux inondations en périodes hivernales. Olivier Méhats ajoute que la réalisation d'un tel projet doit s'accompagner d'un développement de l'accueil touristique local afin d'apporter un plus à la commune.

### **-Mot à l'attention des habitants:**

La version finale du texte est entérinée. Il était prévu que sa distribution favorise un moment d'échange avec les habitants afin de recueillir leurs souhaits et leurs remarques sur les actions à mener par le conseil municipal dans l'avenir. Malheureusement la situation sanitaire nous interdisant cette option, il va être proposé à chacun de faire part de ses suggestions par courrier adressé à la mairie, ou par le biais de Facebook ou via le formulaire de contact du site internet de notre commune.

### **-Registre des personnes vulnérables de la commune:**

Un point est fait sur les habitants de la commune considérés comme vulnérables soit en raison de leur âge, soit en raison de leur état de santé. Un suivi régulier est décidé pour les personnes n'en faisant actuellement pas l'objet.

### **-Commission de contrôle des listes électorales:**

La commission de contrôle des listes électorales devant être renouvelée, il est rappelé que celle-ci doit être composée d'un membre du conseil municipal ainsi que d'un membre hors conseil.

Pour le conseil, Jean-Paul Leredu se propose et pour la personne hors conseil, plusieurs noms sont cités. Ces personnes seront contactées afin d'obtenir l'accord de l'une d'entre-elles.

### **-Représentants pour l'office du tourisme:**

Deux candidats sont à présenter pour le renouvellement de l'office du tourisme. Un délégué et un suppléant. Florent Simonneau se propose en tant que délégué, et Caroline Hügelmann en tant que suppléante.

### **-Aménagement de sécurité de l'église au RD 19:**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des travaux d'aménagement de sécurité de l'église sur la Route Départementale 19, pour un montant de travaux s'élevant à 27 890,00 € HT soit 33 468,00 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la réalisation de ce projet, et charge Monsieur le maire de présenter les dossiers afférents aux demandes de subventions.

Le plan de financement de l'opération pourrait être le suivant :

- Subvention FDAVC 25 % du HT 6 972.50€
- DETR 25% du HT 6 972,50 €
- Autofinancement (solde + TVA) 19 523,00 €

La différence plus la TVA soit 19 523,00 € étant prises en charges par la commune en autofinancement fera l'objet d'une inscription lors du vote du budget 2021 en section d'investissement.

**-Agence Gironde Ressources, désignation des représentants:**

Le Département a décidé de créer l'Agence technique départementale « Gironde Ressources » afin d'apporter aux communes et établissements publics intercommunaux une assistance d'ordre technique, juridique et financière

Considérant que cette agence répond aux besoins d'ingénierie de la commune, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner le titulaire et son suppléant pour siéger à l'assemblée générale de Gironde Ressources :

- Monsieur Eric Leveau, en qualité de titulaire
- Monsieur Olivier Méhats, Maire, en qualité de suppléant

**-- Questions diverses :**

-Caroline Hügelmann propose que la commune concourt au label « Village étoilé ». Ce label récompense les communes engageant une démarche d'économie d'énergie pour son éclairage nocturne, comme la baisse de l'intensité lumineuse à partir d'une certaine heure, voire l'extinction totale des points lumineux. La démarche est acceptée par le conseil municipal.

-Il est signalé également plusieurs cas de nuisances sonores (tronçonneuses, tondeuses, aboiements de chiens etc....)

Il est rappelé que l'utilisation de ces équipements est soumise à des horaires, y compris la semaine, ceci afin d'assurer la tranquillité des habitants. Les aboiements de chiens sont également verbalisables s'ils sont répétés et excessifs.

-Pour information, l'assemblée générale du Cercle se tiendra le dimanche 27 septembre à 11h00, à la salle polyvalente.

-La prochaine réunion du conseil municipal est programmée au mercredi 07 octobre 2020 à 18h30.

La séance est levée à 20h30.

-----